

Le pigeon voyageur

AVRIL 2026

Chers parents,

Le printemps s'installe et avec lui l'importance de conserver de bonnes routines pour soutenir les apprentissages. La dernière étape de l'année, qui représente 60 % du bulletin, débute sous le signe de la persévérance. Votre présence dans le suivi scolaire, les échanges sur les réussites et les défis, ainsi que l'encouragement à demander de l'aide et utiliser les stratégies enseignées font toute la différence.

Merci de votre précieuse collaboration.

L'équipe de l'école de la Volière

Karine Forget, directrice

Benoît Lacasse, directeur adjoint





Le pigeon voyageur

AVRIL 2026

Dates importantes	
Jeudi 2 avril	Dernière journée de la cantine
Vendredi 3 avril	Congé pour les élèves et le personnel
Lundi 6 avril	Congé pour les élèves et le personnel
Mercredi 15 avril	Journée pédagogique annulée, journée d'école régulière
20 au 24 avril	Activité un livre en cadeau organisé par le groupe 450-550 (avez-vous apporté un livre?)
Mardi 28 avril	Journée pédagogique annulée, journée d'école régulière et 18h30 Rencontre du conseil d'établissement en présentiel

Le pigeon voyageur

AVRIL 2026

LES MOMENTS D'ARTS

Chers parents,

Quelle fierté d'avoir vu nos élèves briller lors du **Moment d'Arts** ! Grâce à votre soutien, ils ont pu apprivoiser la scène avec courage et nous offrir des prestations riches en authenticité.

Cet événement phare de la Volière est bien plus qu'un spectacle : c'est un moment de rassemblement où nos jeunes apprennent à se dépasser dans un cadre exigeant et formateur.

Un grand merci à tous les collaborateurs et parents qui ont fait de cette édition un succès. Ces souvenirs positifs resteront longtemps gravés dans le parcours de nos élèves.

Mme Christin

Spécialiste art dramatique

Bravo à nos artistes !





Habillement

Même si le printemps peine à s'installer, les températures s'adoucissent tranquillement. Une vérification rapide de la météo quotidienne vous guidera dans l'habillement de votre enfant. Les élèves iront à l'extérieur même s'il y a de l'eau dans la cour ou une faible pluie.

SVP, assurez-vous que votre enfant soit habillé et chaussé assez chaudement et qu'il ait toujours en sa possession des vêtements de rechange (plusieurs paires de chaussette).

Il est à noter qu'il y a encore **beaucoup de neige** et de l'eau dans la cour et dans le parc, les élèves **doivent donc être chaussés convenablement. Comme il est impossible pour nous de vérifier qui doit porter des bottes ou des souliers, ou qui doit porter ou non sa salopette, nous vous demandons de clarifier la situation avec votre enfant. La salopette ou le pantalon de nylon est obligatoire seulement si l'enfant veut jouer par terre ou dans la neige.**

Lorsqu'il fera assez chaud pour porter des souliers à l'extérieur, il est important qu'il ait une autre paire de chaussures pour l'intérieur.

Merci de votre collaboration!

Le pigeon voyageur

AVRIL 2026

Deuxième célébration école

Nous avons eu notre deuxième célébration école jeudi le 2 avril. Les moments de célébration sont importants pour tous nos élèves. Grâce aux efforts collectifs, à la constance et à l'engagement de chacun, nous avons réussi à atteindre notre objectif en lien avec les consignes —une belle réussite dont nous pouvons être fiers. Pour marquer le coup, un jeu de l'hippopotame géant a été organisé au gymnase, dans une ambiance dynamique et positive. Chaque groupe y a participé à tour de rôle. Beaucoup de plaisir au rendez-vous!





Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation

Dans le cadre de la Semaine de prévention de la violence et de l'intimidation, rappelons-nous que chaque mot et chaque geste contribuent à un climat sain et positif pour tous.

Nous vous invitons à visionner une [courte capsule vidéo](#) portant sur un sujet qui nous concerne tous : **la civilité en milieu scolaire.**

Vous pouvez également consulter [la section d'information](#) dédiée à ce sujet sur le site Internet du Centre de service scolaire.

Merci de faire équipe avec nous!





Le pigeon voyageur

AVRIL 2026

MESSAGES DU SECRÉTARIAT

Autorisation médicaments

Saviez-vous que lorsque votre enfant doit prendre un médicament à l'école, vous devez remplir un formulaire d'autorisation et nous remettre le médicament en question dans son contenant original, avec la prescription collée dessus?

Vous trouverez le formulaire au secrétariat ou au service de garde.

Collations et ustensiles

Rappel amical, merci de vous assurer que votre enfant ait suffisamment de collations pour sa journée ainsi que des ustensiles.

Heures d'ouverture du secrétariat

8h00 à 12h15

13h15 à 16h00

En dehors de ces heures, merci de passer par le service de garde.

En tout temps, si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le secrétariat:

ecole.lavoliere@cssrdn.gouv.qc.ca